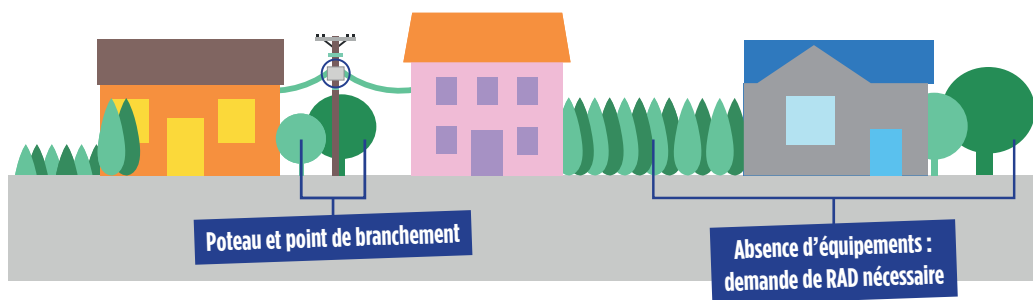


UNE ADRESSE APPARAÎT AVEC UNE PASTILLE ROSE SUR LA CARTE D'ÉLIGIBILITÉ. QUE FAUT-IL FAIRE ?

Si la pastille d'une adresse apparaît en rose sur notre carte d'éligibilité, le logement fait partie des **cas complexes** de votre commune. Historiquement, le réseau téléphonique de l'Orne a été déployé massivement en pleine terre. Il en résulte aujourd'hui une **absence d'infrastructure (poteaux, fourreaux...)** sur la voie publique pour passer la fibre optique. L'adresse a été détectée comme nécessitant la construction de cet équipement manquant.

L'ADRESSE EST RACCORDABLE À LA DEMANDE (RAD)



DANS CE CAS, QUE FAIRE ?

Le RAD est un processus en **trois étapes** avant l'installation finale chez l'administré :

- 1 Contacter un Fournisseur d'Accès Fibre pour passer commande.
- 2 Patienter 6 mois que l'infrastructure manquante soit construite par nos équipes. Pendant cette période, l'administré effectue ses travaux en domaine privé.
- 3 L'adresse est devenue éligible : L'administré contacte son Fournisseur d'Accès Fibre pour passer sa commande et fixer un rendez-vous de raccordement jusqu'à son domicile.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

✉ contact.omtd@ornedepartementthd.fr

☎ 02 28 56 11 31

ornedepartementthd.fr/aide-et-contact/contactez-nous/

